

# MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES BIO-DÉCHETS



COLLECTE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (SAC JAUNE)



JOURS FÉRIÉS

## JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1	F	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

## MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

## AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	F	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

## MAI

L	M	M	J	V	S	D
		1	F	2	3	4
6	7	8	F	9	F	10
13	14	15	16	17	18	19
20	F	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31		

## JUIN

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

## JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1		2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

## AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	F	16	17
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

## SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1		
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

## OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

## NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	F	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	F	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

# MON CALENDRIER DE COLLECTE 2024

## CHAMBLEMY

Eric JACQUET

Vice-Président à la Gestion et la Valorisation des Déchets



Depuis le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri, sur l'ensemble du territoire, a été mise en place et c'est une réussite ! Nous vous remercions pour votre implication et avons pu constater une augmentation du tonnage de nos sacs jaunes au détriment des ordures ménagères. **C'est une bonne nouvelle !**

Malgré ces résultats, l'ensemble des emballages et des papiers, n'est pas encore correctement trié et nous comptons sur chaque éco-citoyen pour augmenter nos performances de tri et être vigilant.

### LES 5 ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES RETROUVÉES DANS LES SACS JAUNES



Depuis le 1er janvier 2023, l'extension des consignes de tri, sur l'ensemble du territoire, a été mise en place et c'est une réussite ! Nous vous remercions pour votre implication et avons pu constater une augmentation du tonnage de nos sacs jaunes au détriment des ordures ménagères. **C'est une bonne nouvelle !**

Malgré ces résultats, l'ensemble des emballages et des papiers, n'est pas encore correctement trié et nous comptons sur chaque éco-citoyen pour augmenter nos performances de tri et être vigilant.

### GESTION DES JOURS FÉRIÉS

La gestion de la collecte des jours est modifiée. **Les collectes ne seront plus rattrapées dans la semaine sauf pour les communes générant de gros tonnages.** Nous vous demandons de bien vous référer à votre calendrier pour 2024.

### DES BIODECHETS BIEN PRÉPARÉS

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte des biodéchets est réglementée. Ce changement a été bénéfique pour améliorer les conditions de travail des équipes de collecte et toute l'équipe vous en remercie et vous encourage à continuer dans cette dynamique.

Nous constatons beaucoup de sacs d'ordures ménagères dans le bac bio. Merci d'être vigilant car cela entraîne le refus de nos bennes et empêche la bonne valorisation des biodéchets.

Pour rappel, les biodéchets sont collectés uniquement avec le bio seau marron ou le bac 120L marron fournis par la collectivité. **Un seul de ces deux contenants doit être présent lors de la collecte.**

Cette collecte concerne en priorité les biodéchets, les végétaux restent tolérés.

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

**03.86.69.69.06**

Déchèterie intercommunale	du Champ de La Boëlle :	92 Rue de la Résistance, La Châtre-sur-Loire
		Lundi et mercredi 14h00 à 17h30
		Mardi et vendredi 14h00 à 17h30
		Mercredi et samedi 14h00 à 17h30
		Jeudi et dimanche 14h00 à 17h30

INFOS UTILES	COLLECTE ET DECHETERIE
je consulte le calendrier <b>avant un jour ferié</b>	je dépose mes contenants <b>la veille de la collecte</b> entre 19h et 22h
je utilise le <b>bon contenant</b> pour faire mon tri	je dépose mon contenu dans le bac <b>visible au bord de la voirie publique</b>
je consulte le calendrier <b>avant un jour ferié</b>	les sortes mes contenants <b>la veille de la collecte</b> entre 19h et 22h
EN DECHETERIE :	les agents de déchetterie <b>se réservent le droit de vous refuser</b> un gros chargement.

Depuis le 1er janvier 2023, la collecte des biodéchets est réglementée. Ce changement a été bénéfique pour améliorer les conditions de travail des équipes de collecte et toute l'équipe vous en remercie et vous encourage à continuer dans cette dynamique.

Nous constatons beaucoup de sacs d'ordures ménagères dans le bac bio. Merci d'être vigilant car cela entraîne le refus de nos bennes et empêche la bonne valorisation des biodéchets.

Pour rappel, les biodéchets sont collectés uniquement avec le bio seau marron ou le bac 120L marron fournis par la collectivité. **Un seul de ces deux contenants doit être présent lors de la collecte.**

Cette collecte concerne en priorité les biodéchets, les végétaux restent tolérés.

Un doute au moment de trier ? Rendez-vous sur [www.gouplipti.fr](http://www.gouplipti.fr)

Suivez l'actualité de votre Communauté de Communes sur [www.lesbertranges.fr](http://www.lesbertranges.fr) et sur <https://www.facebook.com/lesbertrangesfr>

envisonnem@nt.lesbertranges.fr

03 86 69 69 06

Appelez-nous au

Une question ?



EMBALLAGES EN VERRE	JE DEPOSE DANS LE CONTENEUR A VERRE	POTS ET BOUCAX EN VERRE	BOUTEILLES EN VERRE	EMBALLAGES EN VERRE

JE DEPOSE EN VRAC DANS LE BAC OU LE SAC JAUNE

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUTES LES PAPERS

